

REGARDS SUR LE TRAVAIL AUTONOME EN COOPÉRATIVE

TRAVAILLER AUTREMENT

Récits et chemins d'émancipation



VIVRE LE TRAVAIL AUTREMENT



MANUFACTURE
COOPÉRATIVE



AVANT-PROPOS

Travailler autrement. Une belle idée, une promesse forte. Mais derrière ces mots, que vit-on réellement ? Qu'est-ce que cela change, profondément, dans nos parcours, nos engagements, nos espoirs ?

Initiée par Vivre le Travail Autrement et la Manufacture Coopérative, cette réflexion est née d'une envie simple mais essentielle : comprendre. Comprendre ce qui se joue dans l'expérience du travail autonome en Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE). Comprendre ce qui fait tenir, ce qui fait avancer, mais aussi ce qui fatigue, ce qui use.

Parce qu'on entend souvent parler d'émancipation, mais comment se construit-elle au quotidien ? C'est quoi le profil des travailleurs et travailleuses autonomes ? Combien de temps reste-t-on en CAE ? Pour quelles raisons on la quitte ? C'est quoi les clés de l'émancipation ? Avec quels ingrédients ? Quels obstacles ? Comment traverser l'incertitude, le doute, la peur de l'avenir sans s'y perdre ? Comment trouver dans le collectif non pas une contrainte, mais un appui ?

*Céline Pochon
et Samuel Michalon*

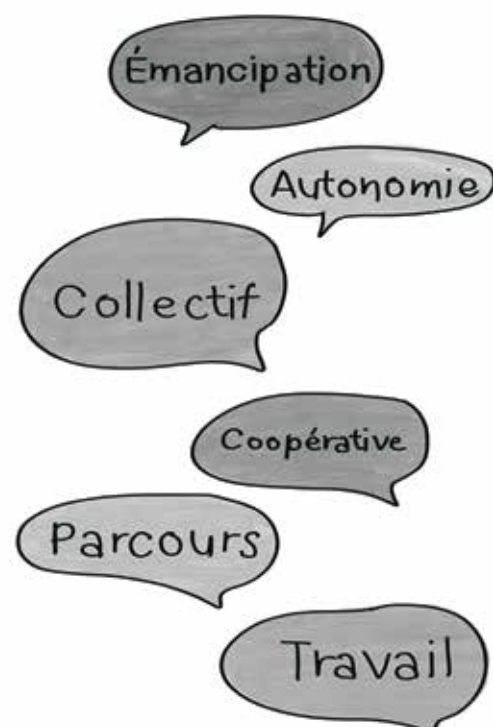
VIVRE LE TRAVAIL AUTREMENT

Au fil des échanges, des récits, des chiffres, une réalité s'est imposée : nous ne sommes pas seul-es. Les difficultés rencontrées ne sont pas des échecs personnels, elles disent quelque chose de plus grand, de plus structurant. Ce livret n'a pas vocation à donner des leçons, mais à ouvrir les yeux. À poser des mots sur ce qui, parfois, reste informulé.

« On entend souvent parler d'émancipation, mais comment se construit-elle au quotidien ? »

Nous espérons que ces résultats éclaireront les trajectoires, mettront en lumière les tensions invisibles, mais aussi les joies et les victoires. Non pas pour remettre en question le modèle coopératif, mais pour le renforcer. Pour qu'il continue d'être ce qu'il doit être : un espace où chacun·e trouve sa place, sans s'y perdre.

Bonne lecture, et surtout, prenons soin de nos chemins.



SOMMAIRE

ENTRÉE EN MATIÈRE	5
Regarder le travail	6
Méthodologie	8
RÉSULTATS	9
L'arrivée dans la coopérative	10
Repères sur le parcours en coopérative	11
Ce qui mobilise	11
Et ce qui est dans l'ombre	13
Les risques	14
Focus	16
ET MAINTENANT ?	18
Ce qu'il faut retenir	19
Ce qu'il est possible de faire	20
Aller plus loin dans la démarche	22
Remerciements	23

1

ENTRÉE
EN MATIÈRE

REGARDER LE TRAVAIL...

Les coopératives ont toujours cherché à offrir à leurs membres un cadre de travail plus juste et plus sécurisé. Certaines, comme les CAE, ont été créées pour accompagner celles et ceux qui souhaitent entreprendre sans être seul-es face aux défis de l'autonomie. Elles permettent d'expérimenter un autre rapport au travail, plus souple et plus solidaire, en garantissant un minimum de protection.

En cet automne 2023, près d'une personne salariée sur deux en France affirme présenter de la « détresse psychologique » en lien avec le travail. Le salariat est en crise et les individus en paient le prix. Difficile alors de se réaliser dans ces conditions.

Ce qui s'est révélé avec la crise sanitaire est un mouvement d'ampleur. C'est une bascule sociale qui s'opère. Les individus délaissent le salariat pour tenter de trouver dans l'indépendance ce qui fait défaut dans le salariat : des conditions de travail qui favorisent l'autonomie, la possibilité de s'exprimer et de réaliser par l'activité ce qui fait sens et a de la valeur.

C'est un moment charnière pour les CAE, pour éprouver à la fois leur attractivité face aux autres formes d'indépendance et la résistance du modèle, surtout dans un moment où le capitalisme sauvage s'emballe et où la compétition économique prédomine.

Les conditions de travail sont et deviennent encore plus fortement un enjeu politique. Un enjeu pour se distinguer et proposer une autre histoire du travail, faite de moins de contraintes et de plus de réalisations. Ce sont les balises pour construire l'utopie sociale en cours et à venir.



D'où vient cette histoire ?

À force d'interventions sur le rapport au travail dans le secteur coopératif, un certain nombre de constats nous interpellent :

- l'engagement fort, voire le sur-engagement dans le travail en milieu coopératif,
- un engagement allant potentiellement jusqu'à la souffrance au travail,
- un important turnover et une faible ancienneté,
- et pourtant des individus qui soulignent une satisfaction et une émancipation fortes.

Les grandes questions

En quoi le fait d'être coopérateur·ice :

- est-il source d'émancipation ?
- peut être une réappropriation de son parcours personnel et professionnel ?
- change la relation au travail et le travail lui-même ?

En quoi les coopératives :

- peuvent être sources de protection des parcours ?
- peuvent proposer des solutions collectives en matière de santé ?

Une recherche-action-crédation est née de ces constats et questionnements. Le livret que vous avez entre les mains présente une partie des résultats de ce travail.

Pour aller plus loin, des renvois à des notes plus détaillées sont insérés dans ce livret, sous la forme de QR code. Bienvenue dans le livret 2.0 !

À quoi sert ce livret ?

Entre le projet politique fondateur de la CAE et le vécu de ses membres, qu'est-ce que ces pratiques donnent dans le réel ?

Des zones à révéler subsistent comme :

- la méconnaissance des situations de vie et de travail des travailleurs et travailleuses autonomes,
- les stratégies d'articulation entre professionnel et personnel dans la construction du projet de vie,
- la méconnaissance des risques professionnels auxquels les personnes peuvent être exposées.

En révélant le réel et ses zones d'ombres, ce livret se veut un support de discussion collective pour faire progresser les accompagnements proposés par les coopératives en cas de rupture dans le parcours entrepreneurial.

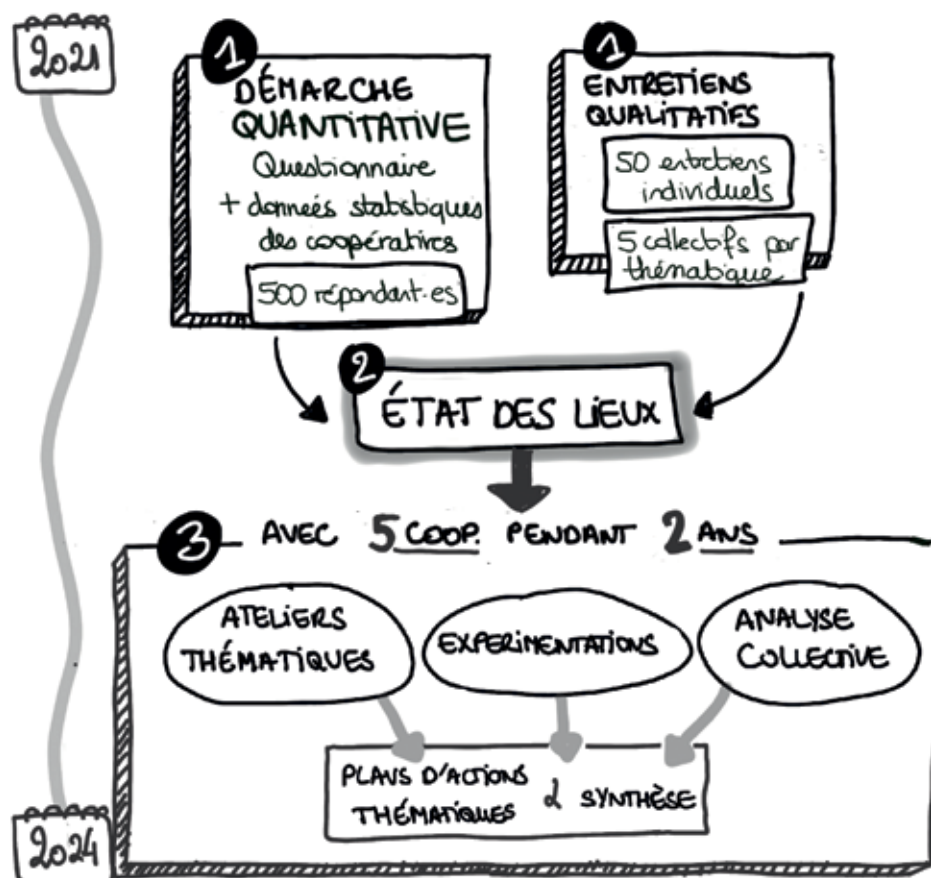
Nous avons confiance dans le milieu coopératif et sa capacité à accueillir ces éclaircissements. Les processus de recherche-action ont démontré sa capacité d'ouverture, de réflexivité et sa volonté d'amélioration constante.

OSONS RÊVER ENCORE PLUS LOIN !

Et si ce livret faisait bouger les lignes dans les coopératives d'activités pour permettre :

- *d'imaginer de nouvelles idées pour répondre aux besoins des coopérateur·ices ?*
- *de réaffirmer les intentions politiques, entre protection sociale et solidarité ?*

MÉTHODOLOGIE



Cette démarche de recherche-action a été menée par, pour et avec...

... tout au long de la démarche

- un partenaire institutionnel et financier, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Anact) ;
- 5 coopératives pilotes (Astrolabe, Cabestan, Coodyssée, Elycoop, Oxalis) ;
- l'implication d'un artiste, Thomas Tudoux, pour libérer les imaginaires au travail ;
- un comité de suivi (composé de chercheurs et chercheuses, de la fédération des Coopératives d'Activités et d'Emploi, de l'Anact...) ;
- le réseau de la Manufacture Coopérative ;

... des apports

- un partenariat avec le Ladyss (laboratoire de recherche) sur la démarche statistique ;
- plus de 100 coopérateur·ices sensibilisé·es lors de sessions d'état des lieux et d'ateliers collectifs ;
- 70 coopératives répondantes.

SOURCES DES VERBATIMS

Tous les témoignages et verbatims contenus dans ce livret sont issus de la recherche (questionnaire, entretiens semi-directifs, entretiens collectifs, etc.).

2

LES
RÉSULTATS

L'ARRIVÉE DANS LA COOPÉRATIVE

Les bagages des coopérateur·ices

Arrivant en moyenne vers la quarantaine, ils et elles ont bien mené leur barque, chargée de leurs expériences professionnelles, de leurs sommes de compétences, de leurs réseaux !

sens, les valeurs, un travail de qualité empêché ou dégradé... Pour les personnes les plus exposées, les tempêtes et les foudres du salariat se sont abattus sur elles.

88 %

de notre population a un bac+2 et presque la moitié un bac+5.

41 %

déclarent avoir vécu un épuisement professionnel avant leur arrivée en coopérative et on ne compte pas les personnes ayant vécu des harcèlements, brimades et discriminations.

Le salariat n'a, hélas, pas été un long fleuve tranquille : désaccords sur le

Un choix coopératif

Arrivé·es à bon port, c'est l'occasion d'un nouveau départ !

62 %

entrent en coopérative pour l'autonomie.

64 %

font le choix coopératif pour être en cohérence avec leurs valeurs.

30 %

déclarent à l'entrée « C'est fini le salariat, ce n'est plus pour moi ! ».

« J'AVAIS L'ENVIE DE CHANGER ET JE N'ÉTAIS PAS FORCÉMENT EN ACCORD AVEC LES VALEURS DE L'ENTREPRISE. J'AVAIS BESOIN DE TROUVER UNE VOIE QUI ME CORRESPONDE MIEUX. »

« J'AI ÉTÉ LICENCIÉ DE MON DERNIER EMPLOI AVEC MALTRAITANCE. JE SUIS TOUJOURS EN PROCÈS AVEC CET EMPLOYEUR. J'AI UN DÉGOÛT ET UNE GRANDE MÉFIANCE DES PATRONS. JAMAIS JE NE POURRAI RETOURNER DANS UN SYSTÈME CLASSIQUE. »

« J'AI TOUJOURS EU, DEPUIS MON PREMIER STAGE, UN PROBLÈME AVEC LA HIÉRARCHIE. ÇA MANGE UN BOUT DE MA LIBERTÉ. J'AI L'IMPRESSION DE PERDRE DE L'INDÉPENDANCE. »



REPÈRES SUR LE PARCOURS EN COOPÉRATIVE

4/5 ans

L'ancienneté moyenne est entre 4 et 5 ans : 4 ans pour les femmes et 5 ans pour les hommes.

70 %

des entrepreneur-es auront quitté la coopérative avant la fin de la troisième année.

27 %

ont plus de 6 ans d'ancienneté.

Mais 78 %

ont la volonté d'inscrire leur activité dans la durée.

DES DONNÉES QUI QUESTIONNENT

Entre l'ancienneté moyenne et la volonté de s'inscrire dans la durée, doit-on y voir un paradoxe ? Ou alors, cette ancienneté va-t-elle dans le sens de la CAE comme espace test ou de transition ? Pour affiner, il faudrait aller explorer les motifs de sorties de la CAE.

CE QUI MOBILISE

L'amour du travail

90 %

estiment faire un travail de qualité ! Leur carburant, c'est la passion de l'activité.

Le travail, c'est la manière d'exprimer une façon d'exister. Et pour beaucoup, une caractéristique essentielle de leur épanouissement.

L'autonomie

Être et faire comme iels le souhaitent, dans toutes les directions possibles : vivre le travail autrement dans l'organisation de soi et de l'activité (volume, horaire, mono/multiactivités, avec qui, pour qui).

L'autonomie est le premier critère de satisfaction chez les entrepreneur-es.

70 %

sont satisfait-es de leur autonomie décisionnelle (1^{er} critère de satisfaction).

59 %

sont satisfait-es de leur autonomie d'organisation des temps (2^{ème} critère de satisfaction).



SE RÉALISER DANS ET PAR SON TRAVAIL

Les entrepreneur·es de CAE sont une population atypique qui délaisse les totems du salariat, à savoir la rémunération, la sécurité de l'emploi et la stabilité.

Ce qui domine, c'est le plaisir, le pouvoir de choisir et le sens. C'est le versant expressif qui est convoqué : pouvoir s'exprimer, se réaliser.

Les entrepreneur·es ont beau rejeter le salariat (les conditions dans lesquelles s'organise l'activité sous contrainte), ils et elles adorent l'activité de travail.

C'est l'émancipation dans l'activité qui est recherchée. Pas celle en dehors.

Le sens !

L'autonomie vient se loger aussi dans la construction du sens du travail. C'est un plaisir sans cesse renouvelé de construire la direction de son activité avec ses valeurs, ses désirs et ses finalités.

Pour certains, c'est l'expérimentation de la liberté, pour d'autres, c'est de transformer le monde ou les deux à la fois !

Faire partie du collectif

81 %

ont le sentiment d'appartenir à une structure coopérative à vocation sociale.

Les relations sociales coopératives apparaissent juste derrière l'autonomie dans les critères de satisfaction.

« C'EST UNE CHANCE DE POUVOIR PARTAGER AUTANT DE VALEURS. »

Le statut social

Être indépendant·e (même en organisation coopérative) est perçu comme un travail affranchi de « subordination » et ne « dépendant » pas d'autres que soi.

Si on ajoute à cette valorisation la particularité coopérative d'être associé·e autour de valeurs communes, nous sommes face à un compromis intéressant en termes de « réussite sociale ».

Cette valorisation sociale renvoie un bénéfice narcissique fort à être indépendant·e surtout s'il y a eu un « échec » précédent dans le salariat.

Posture entrepreneuriale

Pour exister et justifier sa place au sein du collectif coopératif, il est nécessaire d'être dans une autonomie économique.

De cette nécessité financière découle une posture entrepreneuriale socle d'une référence identitaire centrale.



... ET CE QUI EST DANS L'OMBRE

Le revenu

-500 €

C'est en moyenne la baisse de la rémunération en devenant entrepreneur-e.

Projection et sécurité

La majorité des personnes interviewées éprouve une forme de plaisir à vivre l'instant présent. Cette absence de projection n'est pas synonyme de précarité ou d'anxiété pour la grande majorité. Cette préférence est justifiée de manière distincte par une forme de rationalisation.

62 %

des entrepreneur-es ont une visibilité maximale à quelques mois.

« FAIRE UN PLAN QUINQUENNAL
NE SERT À RIEN. IL Y A TROP
D'IMPRÉVISIBLE. »

La santé au second plan

58 %

des entrepreneur-es déclarent que leur rythme n'est pas compatible avec leur santé.

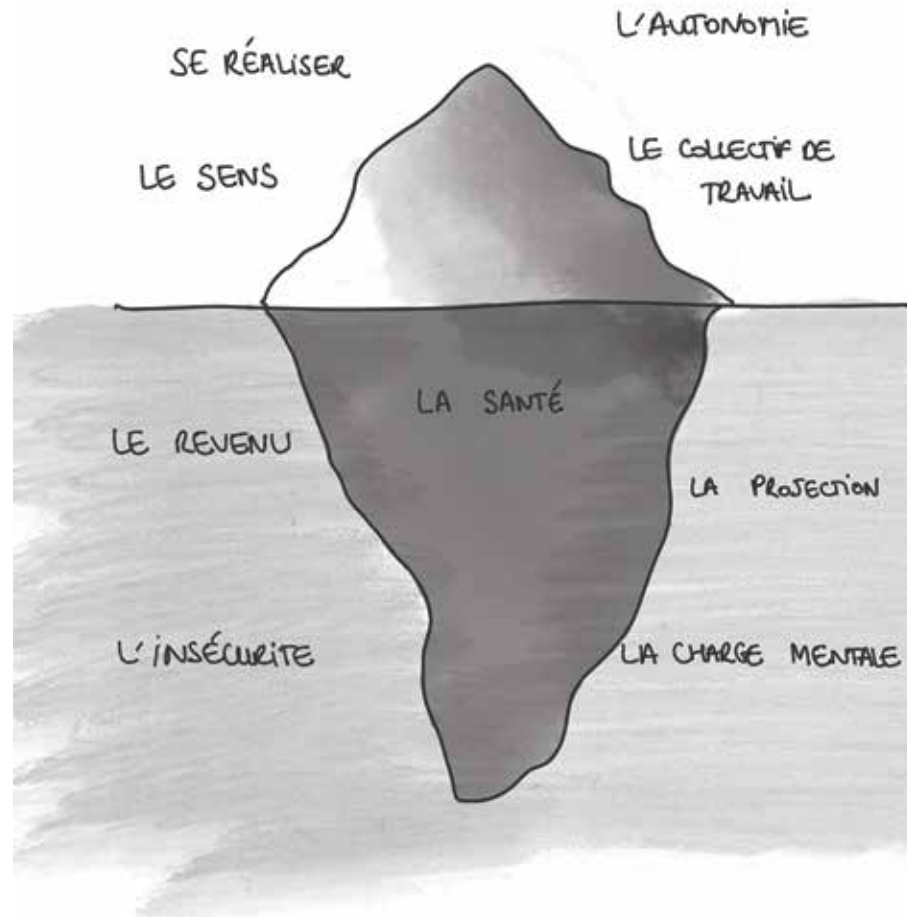
18 %

estiment avoir connu un épuisement professionnel dans leur activité en coopérative. Attention : ce chiffre ne

prend pas en compte celles et ceux qui ont quitté la coopérative suite à un épuisement. D'où la nécessité d'étudier les sorties.

21 %

déclarent travailler dans l'urgence.

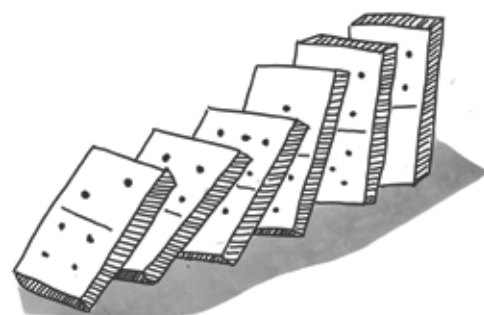


LES RISQUES

La répétition des ruptures, notamment l'épuisement professionnel

51 %

des entrepreneur·es en situation d'épuisement professionnel avaient déjà vécu un épuisement avant de créer leur activité (sans compter les personnes qui sont parties depuis pour cette raison).



Sur la coopération économique

Voir la coopération économique comme un moyen de stabiliser les parcours est une idée reçue remise en cause par la recherche.

L'étude nous montre que si l'impact est positif sur la rémunération, les conditions de travail se dégradent en collectif. La coopération économique, comme toute organisation collective du travailler ensemble peut engendrer des rapports de pouvoir, de domination et de déséquilibre.

Sentiment de travail dans l'urgence

13 %

en activités individuelles

30 %

en coopérations et marque collective

Épuisement pendant l'activité en coopérative

14 %

en activités individuelles

20 %

en coopérations et marque collective

Temps de travail hebdomadaire

32 h

en activités individuelles

37 h

en coopérations et marque collective

QUE FAIRE DE CES DONNÉES SUR LA COOPÉRATION ?

Si ces chiffres ont de quoi surprendre, cette réalité ne doit pas refréner les logiques de coopérations économiques collectives. Cet envers du décor coopératif mérite juste plus d'attention, d'accompagnement et de régulation, notamment sur les rapports genrés.

Le primat de la posture entrepreneuriale... et la faible activation de la posture salariée

68 %

des personnes se sentent plus entrepreneures que salariées.

En conséquence, la posture salariée est délaissée, peu incarnée. Sa faible activation se traduit essentiellement par l'absence ou le manque de recours à la protection sociale du salarié. Mais pourquoi ?

Les raisons invoquées sont de plusieurs ordres :

- la difficulté à déléguer sa propre activité (trouver des remplacements, organiser le lien avec les clients, etc.) ;

- la difficulté à montrer ce qui pourrait paraître comme une faiblesse ;
- protéger une équipe déjà surchargée ;
- laisser la place à celui ou celle qui en aurait plus besoin ;
- ne pas être un poids pour le collectif.

L'accompagnement est centré essentiellement sur l'activité économique (renforçant la posture entrepreneuriale) et certains champs sont passés sous silence (vieillesse, salaire, aidant-e familial-e, fin d'activité, réussite, famille, fragilités, maladie, conflit, difficultés).

Le risque d'auto-exploitation

26 %

des entrepreneur-es considèrent l'auto-exploitation comme un risque à l'avenir (40% pour les 31/40 ans).

« DANS CES MOMENTS LÀ, JE NE VOIS PAS TRÈS BIEN COMMENT J'AURAIS PU DEMANDER À LA COOPÉRATIVE. À QUI, COMMENT ? TU AS L'IMPRESSIION QU'ILS SONT AU BOUT DU ROULEAU : AU FAIT, J'AI UN PROBLÈME. OUI, BAH COMME TOUT LE MONDE. »

« ALORS, UN VRAI RISQUE POUR TOUT LE MONDE, C'EST L'AUTO ASSERVISSEMENT. C'EST LE POINT D'ATTENTION DES ACCOMPAGNANTS SELON MOI. AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET VEILLER À CE QUE LES ENTREPRENEUR-ES NE BOSSENT PAS COMME DES MALADES. »



FOCUS

... SUR LE GENRE

Malheureusement, le milieu coopératif n'est pas hermétique aux discriminations de genre et des inégalités perdurent.

Sur le revenu

1 449 euros

C'est le revenu moyen en CAE. Il est de 1653 euros pour les hommes et de 1339 euros pour les femmes.

L'activité en coopérative entraîne une baisse de revenus avec des écarts encore plus forts entre les hommes et les femmes : on passe d'un écart de 4 % dans le poste précédent à 13 % dans la situation entrepreneuriale.

Sur l'ancienneté et le temps de travail

27 %

de notre échantillon a plus de 6 ans d'ancienneté : 33 % des hommes et 23 % des femmes.

57 %

des femmes // **66 %** des hommes sont satisfait-es de leur temps de travail lorsqu'ils exercent en coopérations et marques collectives.

La satisfaction du temps de travail s'inverse en fonction du type d'activité.

65 %

des femmes // **56 %** des hommes sont satisfait-es de leur temps de travail lorsqu'ils exercent une activité individuelle.

57 %

des femmes // **66 %** des hommes sont satisfait-es de leur temps de travail lorsqu'ils exercent en coopérations et marques collectives.

Sur les recours

Prendre un arrêt maladie en cas de soucis de santé, c'est compliqué !

35 %

des femmes // **52 %** des hommes ont eu recours à un arrêt maladie.

35 %

des femmes // **52 %** des hommes ont eu recours à un arrêt maladie.



POUR EN SAVOIR +

sur la question du genre et plus spécifiquement sur les coopérations économiques



...SUR LA POPULATION SENIOR

Nous observons un vieillissement de la population coopérative.

33 %

de la population a plus de 50 ans (+ 6 ans entre 2016 et 2023).

Au niveau déclaratif, nous sommes face à des individus qui présentent des signes d'épanouissement, de joie et de plaisir à être.

Les plus de 50 ans sont certes face à des problématiques spécifiques (perspectives de fin de carrière et

transmission de l'activité et une responsabilité familiale qui s'intensifie avec la charge des parents), mais ils déclarent être en meilleure santé mentale et physique que les moins de 50 ans.

Une attention est donc à porter en amont et en prévention : consolider les trajectoires de la tranche d'âge des 40/49 (40,8 % de la population), plus exposée à des risques.



POUR EN SAVOIR +

sur la question des seniors



... SUR LE LIEN À LA COOPÉRATIVE

50 %

des entrepreneur·es ne parlent pas de leur historique professionnel ni de l'intime (par exemple, devenir aidant·e familial·e) en rendez-vous d'accompagnement.

68 %

vont parler de problèmes de charge de travail.

75 %

vont parler d'une tension avec un client.

55 %

vont parler d'un sujet de santé.

50 %

vont parler d'un problème d'organisation familiale.

Les entrepreneur·es parlent plus facilement de difficultés professionnelles que de sujets renvoyant à l'intime. Iels ont tendance à protéger l'équipe support surtout quand elle est en difficulté ou en surcharge.



POUR EN SAVOIR +

sur le dialogue social coopératif



3

ET

MAINTENANT ?

CE QU'IL FAUT RETENIR

Imaginez une grande maison, aux portes ouvertes, où chacun-e vient avec ses bagages, ses rêves et son envie de construire autrement. Cette maison, c'est la Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE). On y entre souvent après une rupture avec le monde du salariat, avec l'idée qu'ici, on pourra enfin travailler à son rythme, selon ses valeurs, sans patron sur le dos et avec du soutien en cas de coup dur.

Et, sur le papier, ça marche ! L'autonomie est au cœur du modèle : 87 % des entrepreneur-es disent être satisfait-es, et leur premier critère de satisfaction, c'est cette liberté de s'organiser comme on l'entend. Se lever le matin en sachant que ce que l'on fait a du sens, que l'on a la maîtrise de son temps et que l'on peut choisir avec qui et pourquoi on travaille, c'est puissant.

Mais à l'intérieur de cette belle maison, il y a des pièces plus sombres, des couloirs où certain-es avancent seul-es, en silence. Parce que la liberté, c'est aussi une prise de risque énorme. 58 % des entrepreneur-es disent que leur rythme de travail ne convient pas à leur santé. 41 % ont déjà connu un épuisement professionnel avant même d'arriver en CAE, et 18 % en vivent un au sein même de la coopérative. La passion pour son travail peut devenir une prison dorée où l'on oublie de s'arrêter.

Un autre paradoxe se situe entre l'envie de collectif et le poids du non-dit. Sur le papier, la coopérative est un espace d'entraide, où tout le monde peut partager ses difficultés. Mais dans la réalité, 45 % des entrepreneur-es ne se sentent pas à l'aise pour parler de leurs soucis financiers ou de santé. On ne veut pas « abîmer le modèle », alors on garde pour soi les moments de doute, la fatigue, l'instabilité. Parce que se plaindre, c'est peut-être renvoyer aux autres l'idée que ça ne marche pas, alors que tout le monde veut y croire.

Et puis, il y a la question de la pérennité des trajectoires. On reste en moyenne 4 à 5 ans en CAE. On vient y chercher un souffle, un espace pour se poser et reconstruire quelque chose. Mais est-ce un lieu où l'on peut vraiment bâtir sur le long terme ? 70 % des entrepreneur-es s'en vont avant la 3^e année. Et pourtant, 78 % affirment vouloir s'inscrire dans la durée. Quelque chose coince entre l'envie de rester et la réalité du modèle.

La population senior semble mieux tenir la barre. Ils et elles affichent souvent une joie de vivre et un épanouissement visible, même si des questions comme la transmission de l'activité ou la préparation à la retraite restent éloignées des débats. En revanche, la tranche des 40-49 ans est en zone de turbulence : une période charnière où les risques d'épuisement et d'instabilité sont les plus forts. Il y a là un enjeu majeur : accompagner ces entrepreneur-es avant qu'ils et elles ne décrochent.

Et au milieu de tout ça, une tension de fond persiste : jusqu'où peut-on aller dans l'autonomie ? Peut-on tout faire seul-e sans perdre en sécurité ? Faut-il plus de cadre, plus de protections, au risque de ressembler un peu trop au salariat qu'on a fui ?

Les CAE sont des lieux d'expérimentations formidables, où l'on peut tester un autre rapport au travail. Elles donnent de l'espace à celles et ceux qui veulent se réapproprier leur métier, sortir de la hiérarchie classique et mettre du sens dans leur quotidien. Mais elles restent fragiles, entre idéal collectif et réalités économiques.

Si nous voulons être plus qu'un espace de transition, nous devons affronter certains défis :

- *Mieux accompagner les entrepreneur-es pour éviter l'épuisement et les ruptures subies.*
- *Encourager le recours aux droits sociaux, sans que cela ne remette en cause l'esprit du modèle.*
- *Créer un cadre protecteur sans enfermer la liberté qui fait l'attrait du collectif.*
- *Briser le tabou des difficultés : parler des échecs et des fragilités sans craindre de fragiliser l'ensemble.*

CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE

Comment poursuivre aujourd'hui l'innovation, l'expérimentation et aller au-delà du cadre légal ? Se tourner vers le savoir, la compréhension et le vécu des travailleurs et travailleuses autonomes, tirer les fils des besoins de chacun·e pour construire de nouvelles solutions collectives, fondement de l'organisation coopérative.

Trouver cet équilibre entre liberté et sécurité, entre individuel et collectif, est le défi à relever. Car si on veut que cette grande maison aux portes ouvertes continue d'exister, il faudra qu'elle soit aussi un refuge, un espace où l'on peut respirer, et pas seulement une étape avant la prochaine aventure.

Parler de la place du travail !

CE QUE LE COLLECTIF PEUT FAIRE

- *Renforcer les dynamiques collectives et coopérations économiques tout en travaillant les conditions de travail.*
- *Avoir une attention sur la répartition du travail entre hommes et femmes.*
- *Dans les activités collectives, veiller à ce que les femmes aient un salaire au moins équivalent à celui des hommes.*
- *Favoriser les possibilités de ruptures choisies au sein du collectif.*

La CAE propose un modèle alternatif, un projet de société autour du travailler autrement.

Entre les contraintes économiques et le plaisir pris dans l'activité, être entrepreneur·e en coopérative reste un espace privilégié pour s'épanouir dans l'activité. Mais pour y parvenir, le coût psychique et l'investissement temporel sont forts. Et l'idéal de maîtriser son temps de travail s'effrite sur le réel.

Individuellement, il semble impossible de dépasser l'emploi comme centralité de la vie sociale... alors parlons-en collectivement !

Ce que la coopérative peut faire

Une vision holistique dans l'accompagnement

Construire un projet d'activité répond à des aspirations de vie qui dépassent largement le cadre économique. Les individus s'y engagent et les objectifs poursuivis peuvent venir répondre aux besoins existentiels (sens, reconnaissance, appartenance...). Nous ne pouvons séparer les dimensions de la vie les unes des autres. Elles sont en interactions permanentes, s'auto-alimentent, et s'influencent mutuellement.

L'appréhension holistique des dimensions de la vie joue favorablement pour le traitement de la situation. Intégrer ces sujets (vieillesse, argent, aide, réussite, famille, sentiment, fragilités, maladie...), c'est protéger les individus et les activités.

Un parcours d'accompagnement ciblé en fonction de la trajectoire

Un parcours d'accompagnement en fonction des trajectoires de vie des personnes permet d'apporter une réponse plus adaptée, plus efficace et plus respectueuse de leurs besoins spécifiques. Il est ainsi possible d'identifier plus clairement les obstacles auxquels elles ont été confrontées pour éviter leur reproduction.

Recours proposé

L'idée est de basculer dans une logique du « aller vers » les publics pour mobiliser et activer les droits. Dans certaines situations, des recours imposés peuvent être mis en place pour assurer la sécurité ou la prise en charge des personnes. Malgré le désir d'autonomie, le collectif peut être plus protecteur.

Travailler l'accompagnement collectif

Ce qui pose « problème » peut aussi faire problème dans la vie d'autres personnes. « Mon » problème devient « notre » problème, c'est-à-dire une question sociale. Accompagner en collectif permet d'avoir accès à une diversité de perspectives et d'approches pour résoudre des problèmes, développer des projets, favoriser l'innovation et conduire à des solutions plus créatives et complètes.

Mais aussi

- Anticiper les ruptures : proposer des pistes de travail et des actions pour assurer une continuité de protection sociale des travailleurs et travailleuses autonomes.
- Mettre la prévention au cœur du projet coopératif.
- Nommer les facteurs de risques de l'entrepreneuriat à l'entrée.
- Interroger à l'entrée en coopérative sur l'historique professionnel, notamment l'épuisement professionnel.
- Remettre la posture salariée au cœur de la trajectoire des coopérateur·ices.
- Observer les évolutions des salaires sur plusieurs années.
- Accompagner la préparation à la retraite.
- Mettre le sujet des aidants et aidantes familiaux sur la table pour réfléchir aux modes de soutien possibles.
- Travailler les sorties : comprendre pourquoi les gens ne restent pas.

CE QUE CHAQUE ENTREPRENEUR·E PEUT FAIRE

- *Regarder son temps de travail.*
- *Informers le plus possible la coopérative, son ou sa référent·e, son accompagnateur·ice sur sa situation.*
- *S'informer sur ses droits liés au salariat.*
- *S'entourer de coopérateur·ices de confiance, et programmer des temps d'échanges.*
- *Réfléchir aux modalités de transfert de son activité en cas de rupture de parcours subie.*
- *S'offrir l'opportunité de vivre une expérience de rupture choisie dans son parcours professionnel (pour faire un voyage, un projet...).*
- *Participer aux temps coopératifs dédiés.*

ALLER PLUS LOIN SUR LA RECHERCHE

Fiches bilan

La transmission pour moi et mon activité

ACTION MENÉE PAR CABESTAN



Les processus de la recherche-action

*Émancipation, travail autonome en
CAE : anatomie d'une recherche-action*



*La retraite : un projet de vie pour moi
et mon activité*

ACTION MENÉE PAR CABESTAN



Flche synthèse

Dialogue social et travail autonome



*Accompagner par tous
les temps pour prévenir les ruptures*

ACTION MENÉE PAR ELYCOOP



La pointeuse

La pointeuse est un des outils développés pour un plongeon collectif sur la question des temps : les temps de travail comme les temps personnels, les temps courts comme les temps longs, le présent et l'avenir.



Accompagner les transitions

ACTION MENÉE PAR OXALIS



Et la suite de ce travail

C'est la recherche « les paradoxes de l'autonomie au travail » avec un film documentaire.



Mon auto-diagnostic : comment je me sens

ACTION MENÉE PAR ASTROLABE
ET COODYSSÉE



MERCI

Ce livret, c'est bien plus que des pages de recherche : c'est une aventure humaine au long cours et sur plusieurs années, des échanges riches, des remises en question, et surtout une immense envie de repenser le travail autrement.

On remercie nos camarades de route sans qui ce processus de recherche-action-cr ation n'aurait pas eu la m me saveur. Tout au long du chemin et en premier lieu, Thomas Tudoux et celles et ceux qui furent pr sents aux moments cl s : Catherine Bodet, Gabrielle Mirbeau, No mie de Grenier, St phane Veyer, Thibaut Deguilhem, Thomas Lamarche, Marie Dorge, Cl ment Ruffier.

Un grand merci aux coop ratives participantes, qui nous ont ouvert leurs portes et leurs quotidiens, partag  leurs d fis, leurs succ s et leurs r flexions. Et tout particuli rement Astrolabe, Cabestan, Coodyss e, Elycoop, Oxalis.

Un merci du fond du c ur   toutes celles et ceux qui ont pris le temps de t moigner, d' changer, de nous raconter leur r alit  – les bons c t s comme les moments plus compliqu s. Vos paroles sont la mati re vive de cette recherche, et sans vous, elle n'aurait aucun sens.

Et aussi particuli rement : Alexandre Iacconi, Jimmy Mercante, S bastien Enault, S verine Imbert, No mie Alix, Shah-Dia Rayan, Florent Le Saout, Xavier Mordefroid, C line Lieffroy, Jean-Fran ois Rochas-Parrot, Baptiste Betinas.

Et vous qui tenez ce livret entre vos mains (ou qui scrollez sur votre  cran). Merci de vous int resser   ces questions, d'oser regarder le travail autrement, par le prisme du collectif. Que vous soyez en qu te d'inspiration, de solutions concr tes ou juste curieux-se, votre regard compte.

Ce livret, c'est un point de d part. Une invitation   continuer la r flexion,   exp rimer,   r ver un travail plus libre et plus collectif. Alors, on esp re que vous en ressortirez avec des id es plein la t te et l'envie d'inventer la suite. Ensemble.

Merci enfin   l'ANACT et aux soci taires de la Manufacture Coop rative.

Cet ouvrage a  t  r alis  gr ce   la mobilisation de la f d ration des CAE qui donne   cette recherche les moyens d'exister.

COORDINATION

*C line Pochon
Samuel Michalon*

R ALISATION ET MISE EN PAGE

No mie Alix

ILLUSTRATIONS

C line Pochon

RELECTURE

*Marie Dorge
Catherine Bodet*

IMPRESSION

106 imprimerie



Initiée par Viv(r)e le Travail Autrement et la Manufacture Coopérative, cette réflexion est née d'une envie simple mais essentielle : comprendre. Comprendre ce qui se joue dans l'expérience du travail autonome en Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE). Comprendre ce qui fait tenir, ce qui fait avancer, mais aussi ce qui fatigue, ce qui use.

Parce qu'on entend souvent parler d'émancipation et de travailler autrement, que se cache-t-il derrière cette promesse forte ?

Nous espérons que ces données éclaireront les trajectoires, mettront en lumière les tensions invisibles, mais aussi les joies et les victoires. Non pas pour remettre en question le modèle coopératif, mais pour le renforcer. Pour qu'il continue d'être ce qu'il doit être : un lieu d'émancipation où chacun·e trouve sa place.



Ce livret est mis à disposition au moyen d'une licence

**Creative Commons
CC-BY-ND.**

Partager – Vous pouvez partager, copier, distribuer, communiquer ce livre par tous les moyens et sous tous les formats.

Attribution – Vous devez créditer l'œuvre, faire mention du document initial et intégrer un lien vers la licence. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas de modifications – Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé·e à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.